

- REUNION PUBLIQUE PARENTS - PERISCOLAIRE RESTAURANT SCOLAIRE

15 septembre 2025

Olivier BIAGGI, Anne-Sophie LORIDAN,
Jean-Michel ARPI

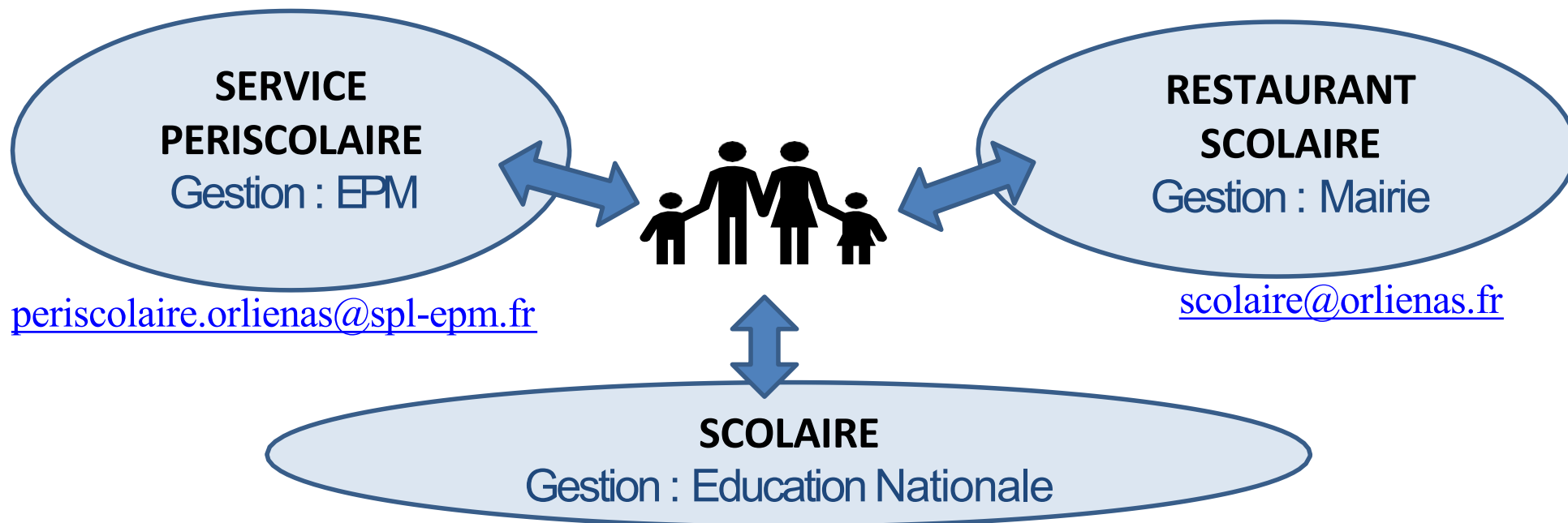


Présentation

- **Fonctionnement Périscolaire**
 - **Nouveau directeur**
 - **Nouveaux locaux à disposition**
- **Restauration Scolaire**
 - **Organisation des 2 salles de restauration (maternelle et élémentaire)**
 - **Prestataire DUPONT RESTAURATION**
 - **Commission menus**
- **Ouverture de la nouvelle école maternelle et de la nouvelle crèche intercommunale**
- **Questions / réponses**



Organisation des services



Service péri-scolaire

- ✓ Réservation temps périsco
- ✓ Facturation du service
- ✓ Délégué à EPM
- ✓ Contact : **Directeur Péri-scolaire**

1. Un **Dossier Unique** inscription complet (EPM)
2. Réservation sur le **portail Famille**
3. **Renouvellement** inscription (novembre)

Restauration scolaire

- ✓ Réservation repas
- ✓ Facturation des repas
- ✓ Délégué prestataire Dupont
- ✓ Contact dédié: **V Dorchies**

HORAIRES : lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Le matin de 7h30 à 8h30
- Le midi de 11h20 à 13h30
- Le soir de 16h20 à 18h30

Le temps d'accueil n'est pas limité mais l'équipe pédagogique sera vigilante par rapport au bien-être des enfants qui auraient des journées trop longues.

Faouzi : directeur en charge gérer l'ensemble de l'équipe des animateurs

Contact pour le fonctionnement : Directeur

- periscolaire.orlienas@spl-epm.fr
- **06.27.67.39.29** (sur tous les temps périscolaire 7h30 à 18h30)

Contact administratif pour l'inscription :

- inscription.alsh@spl-epm.fr (pour Inscription initiale et dossier)



Infos sur www.orlienass.fr

→ Garderie périscolaire (tarifs indiqués par accueil et par personne) :

Périodes	Tranches de quotient familial						
	< 300	301 à 550	551 à 700	700 à 900	901 à 1250	1251 à 1550	> 1550
Matin - Entre 7h30 et 8h20 :	1,40 €	1,60 €	1,80 €	2,06 €	2,95 €	3,37 €	3,61 €
Après-midi - Entre 16h30 et 17H30 :	1,40 €	1,60 €	1,80 €	2,08 €	2,98 €	3,52 €	3,78 €
Après-midi - Entre 17h30 et 18H30 :	0,60 €	0,60 €	0,61 €	0,82 €	1,05 €	1,39 €	1,79 €
Midi - Entre 11h30 et 13H30 :	0,60 €	0,70 €	0,80 €	0,83 €	0,95 €	1,07 €	1,12 €

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- Être scolarisé sur la commune et être âgé de 3 ans révolus
- Avoir rempli le dossier annuel d'inscription valable du 1^{er} janvier au 31 décembre (fournir la copie du carnet de vaccination et PAI si concerné)
- Avoir fourni les justificatifs de quotient familial de l'année en cours (quel que soit le quotient) de la CAF ou MSA.
- Avoir accepté le présent règlement.
- Avoir réglé l'adhésion à la SPL EPM. Cette somme restera acquise, même en cas de départ en cours d'année. (Régler sur la première facture de janvier)



Restauration Scolaire

Contact mairie : Véronique Dorchies

- scolaire@orlienass.fr
- 04.72.31.84.83 (mardi au vendredi)
- Pour toutes questions et PAI alimentaire (Projet d'Accueil Individualisé)

Prestataire : société Dupont Restauration

- 1 chef cuisinier
- 2 employés

Salle des maternelles :

- 2 services encadrés par les ATSEM : Odile, Stéphanie, Fabienne, Madeline

Salle des Élémentaires :

- self service en continu encadré par une coordinatrice EPM : Mathilde



Quelques règles

A LA CANTINE D'ORLIENAS

On limite le gaspillage

LE PAIN



- Tu commences par prendre un morceau de pain
- Si tu as besoin, tu peux redemander du pain pendant le repas ou à la fin

A LA CANTINE D'ORLIENAS

On limite le gaspillage



- Si tu la prends, tu goûtes mais tu n'es pas obligé de finir !!!
- Si tu sais que tu n'aimes pas, tu ne la prends pas



- Tu prends, tu goûtes
- Tu demandes une petite assiette ou une grande assiette en fonction de ta faim
- Personne ne te force à finir ton assiette mais par contre tu goûtes !!!



et LAITAGE ou FROMAGE

- Si tu aimes, tu prends
- Si tu sais que tu n'aimes pas, tu ne prends pas
- Un fruit sera toujours disponible si tu le souhaites

DU RAB TE SERA PROPOSE A CHAQUE SERVICE !!



Restauration Scolaire

Engagement dans une restauration collective durable pour permettre à nos enfants de bénéficier d'une alimentation saine et de prendre du plaisir lors des repas.

Obtention du label « Virage A Table » qui contribue à

- La santé humaine
- La santé animale
- La santé environnementale

Informations sur le site de la Commune : www.orlienas.fr

→ **Restauration scolaire** (tarifs indiqués par repas et par personne) :

[illegible]

Commission menus

Commission animée par Anne-Sophie Loridan

- Chef cuisinier du restaurant
- Diététicienne
- Ouverte aux parents

Missions principales

- Revue, modifications et validation des menus par cycle
- Ajustements du fonctionnement
- Elaboration et suivi des enquêtes satisfaction et audits
- Optimisation de la gestion des déchets
- Proposition et suivi animations
- Ecoute et réponse aux questions

Contact : scolaire@orlienas.fr

- Questions et remarques pour la commission
- Envie de visiter un midi le service de restauration

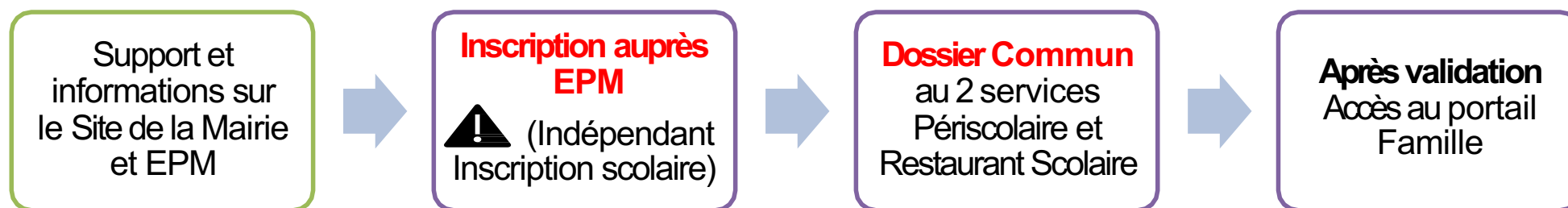
Menus : sur le site orlienas.fr ou [portail famille EPM](#)



Les mémos



- Je souhaite inscrire mon enfant aux services
Périscolaire / Restaurant scolaire ?

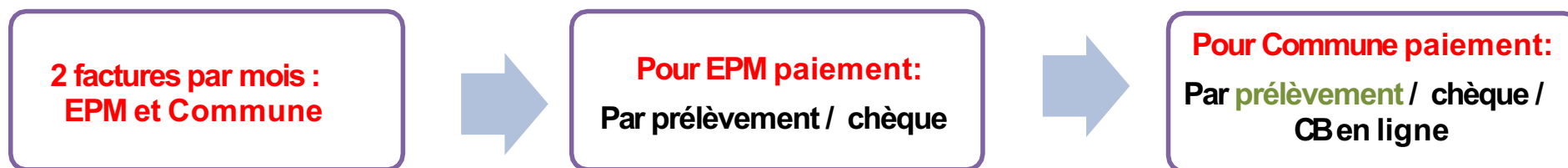


**L'inscription est obligatoire pour avoir accès au portail
de réservations des services Périscolaire et Restauration Scolaire**

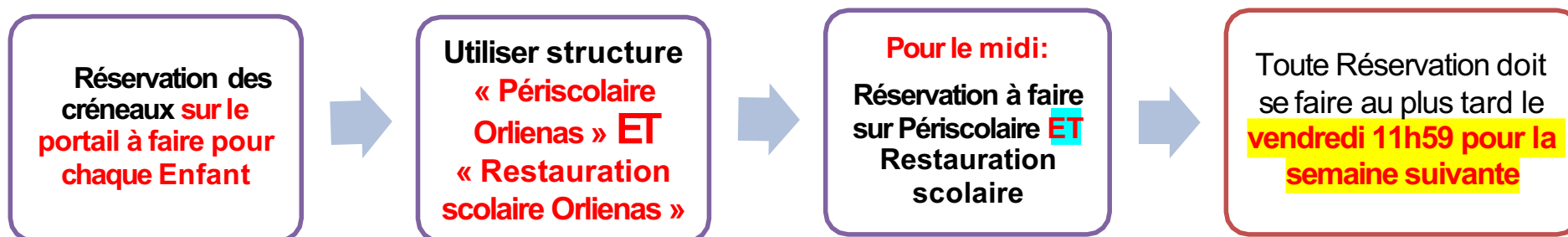


Mémo des principales actions

- Combien de factures à régler ?



- Date limite pour réserver?



Mémo des principales actions

- Mon enfant va être absent dans la journée (maladie....)?

Appeler le directeur
Périscolaire dès 7h30 et
avant le créneau du jour qui
a été réservé (Prévenir
également l'école)



Le pointage sera
corrigé sur les 2
structures
Périscolaire et
Restauration scolaire



Pour la facturation c'est le
pointage modifié qui sera
pris en compte en fin de
mois (voir sur le portail
famille)

- Je souhaite réserver sur toute l'année ?

L'inscription est annuelle du
1^{er} janvier au 31 décembre



Possibilité de réserver
jusqu'aux vacances
scolaires
de Noël (à privilégier)



Réservation de janvier à
juillet

- Une problématique de réservation ?

Si la réservation n'est pas
faite, l'enfant ne peut pas
être pris en charge – bien
vérifier vos réservations
chaque semaine pour au
moins la semaine suivante



Une erreur ?
Si il s'agit du service
périscolaire => S'adresser
au directeur

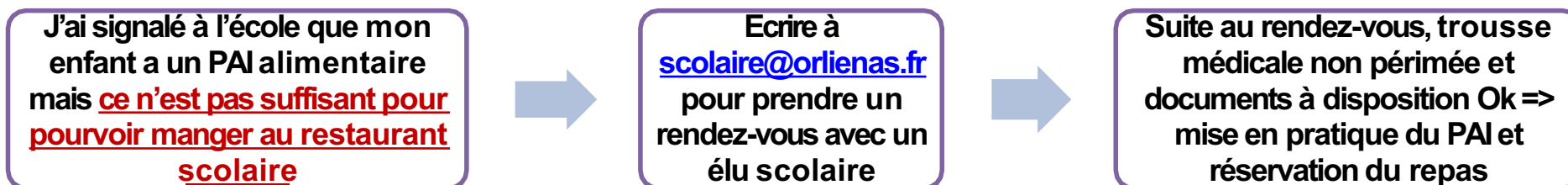


Une erreur ?
Si il s'agit du service
Restauration scolaire
(repas) => S'adresser à
V Dorchies

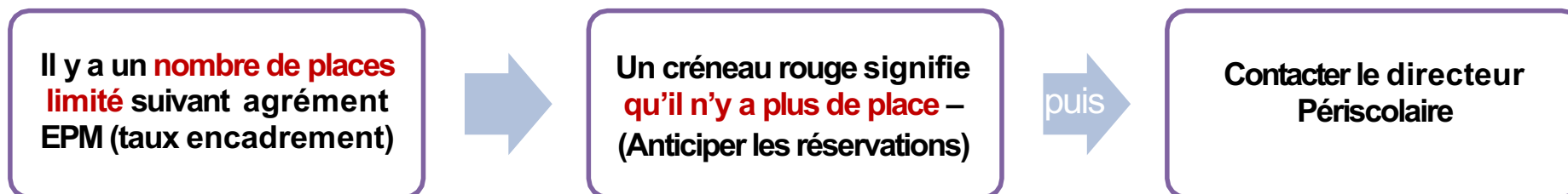


Mémo des principales actions

• Mon enfant a une allergie alimentaire ?



• Le créneau que je souhaite réserver est rouge?



• Tarif PAI pour qui?

